



COMMENT MIEUX PRENDRE EN CHARGE L'ÉTAT DE LA SANTÉ MENTALE EN FRANCE ?

La Mutualité Française est investie depuis longtemps dans le domaine de la santé mentale. En consacrant la 5^{ème} édition de son Observatoire “Place de la santé” à ce sujet, elle propose un état des lieux indispensable pour démontrer la nécessité d’agir dans ce domaine et formuler des propositions au bénéfice de tous les Français¹.

L'Observatoire fournit un diagnostic sur trois dimensions essentielles : la prévention, l'offre et l'organisation des soins, ainsi que le recours et l'accessibilité aux soins en santé mentale. Deux catégories de populations particulièrement exposées aux troubles psychiques, ainsi qu'aux effets de la crise sanitaire sur leur santé mentale, font l'objet d'une attention plus particulière : les enfants-adolescents/jeunes adultes et les personnes âgées.

> La **prévention**, s'affirme comme un axe majeur d'interventions à développer en France. La crise sanitaire s'est accompagnée d'un doublement des troubles mentaux, (états dépressifs et anxieux notamment). Notre pays se distingue des autres pays européens par une consommation de substances addictives (alcool, cannabis) supérieure à la moyenne, ainsi que des taux de suicide qui le placent au premier rang des pays de développement comparable.

> L'**offre de soins en santé mentale est inégalement répartie sur le territoire**, les inégalités d'accès aux soins étant importantes. À titre d'exemple, la France se caractérise par un nombre de psychiatres parmi les plus élevés d'Europe, mais aussi par de fortes disparités d'accès selon les départements. Ainsi, les taux d'équipement en établissements de soins psychiatriques varient du simple au double.

> L'**accessibilité financière aux soins** peut être améliorée : la majorité des psychiatres ne pratiquent pas de dépas-

sements d'honoraires mais ceux qui en pratiquent sont très concentrés dans certains départements (Paris, Essonne, Yvelines et les Hauts-de-Seine). Le reste à charge avant intervention de sa mutuelle est en moyenne trois fois plus élevé que celui des autres patients (1 300€ par an contre 470 € pour le reste de la population), essentiellement en lien avec des séjours à l'hôpital qui en représentent près de la moitié (590€).

Sur ces trois enjeux, les mutuelles ont développé des initiatives recensées dans l'Observatoire. En matière de prévention, citons l'action mise en œuvre en Bretagne en matière de prévention du suicide. Concernant, l'offre de soins, l'établissement mutualiste de la Verrière propose une offre complète avec deux pôles en santé mentale (adolescent /adulte), une filière complète pour la prise en charge des personnes âgées, une filière “addictologie”, ainsi qu'un centre de formation et de recherche. Enfin, s'agissant de l'accès aux soins, la mutuelle des étudiants n'a pas attendu la crise sanitaire pour prendre en charge leur santé mentale, en leur proposant des services d'accompagnement à la souffrance psychique (repérage de la détresse psychologique, orientation vers les structures d'accompagnement et remboursement de la première consultation chez le psychologue). Plus récemment, la Mutualité Française a apporté une réponse concrète et immédiate aux besoins croissants d'accompagnement psychologique liés à la crise du Covid-19 à travers la mise en œuvre, par les

organismes complémentaires, de la prise en charge au premier euro des consultations de psychologues.

DES ATTENTES FORTES À L'ÉGARD DES POUVOIRS PUBLICS

64 % des Français ont déjà ressenti un trouble ou une souffrance psychique (75 % pour les moins de 35 ans) et près d'un sur deux a une personne concernée dans son entourage proche. Pour une majorité de Français (62 % et 70 % pour les psychiatres), le gouvernement prend mal en compte dans son action les enjeux liés à la santé mentale.

À partir de ces enseignements, la Mutualité Française formule 10 propositions pour améliorer la prise en charge des troubles psychiques. Parmi les pistes d'action, l'encouragement au développement des résidences accueil qui fournissent un accompagnement sanitaire et social favorisant une plus grande autonomisation des patients. La Mutualité Française propose aussi d'étudier avec les pouvoirs publics les conditions d'une prise en charge pérenne des consultations de psychologues, ou encore de mettre en place une réforme de la tarification à l'hôpital afin de réduire les restes à charge. ■

¹ L'Observatoire Place de la Santé “La santé mentale en France” ainsi que “la contribution de la Mutualité Française sur la santé mentale” sont disponibles en ligne : <https://www.mutualite.fr/actualites/sante-mentale-la-mutualite-francaise-presente-son-observatoire-et-10-propositions>